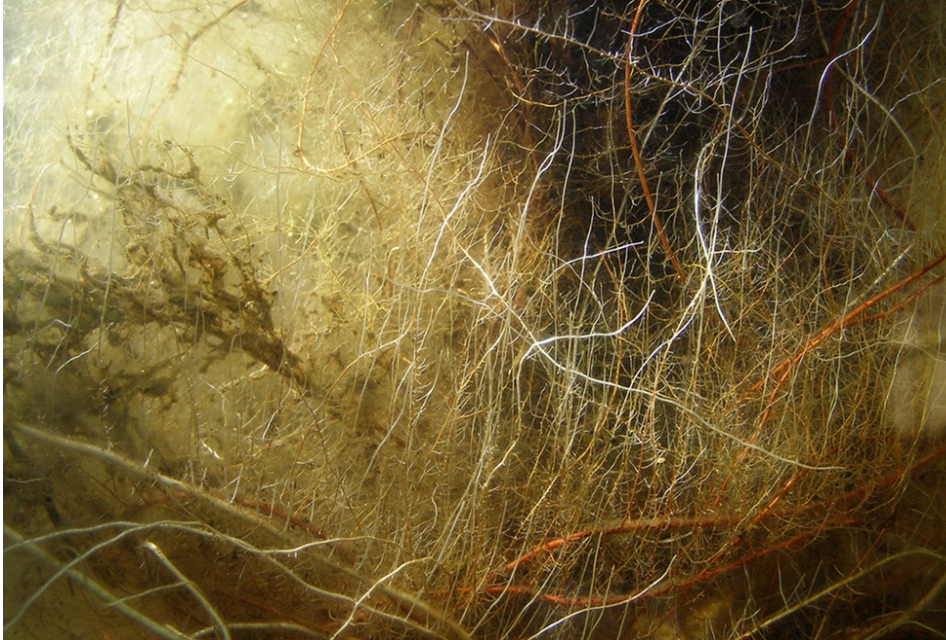


PSYCHANALYSE DU WEB

LE 27 OCTOBRE 2011 CHRISTIAN FAURÉ

La notion de transfert existe aussi dans l'architecture d'Internet. Opposée à celle de transport (de données brutes). L'ingénieur Christian Fauré travaille sur la portée théorique de cette distinction, qui caractérise l'intelligence des réseaux.



L'ingénieur Christian Fauré analyse la portée de la distinction entre les notions de transport et de transfert sur Internet. Dans son propos, le transport fait référence aux moyens matériels de mise en relation, au cuivre ou la fibre qui achemine vos données. Le transfert fait référence lui aux représentations que nous échangeons, par le biais du peer-to-peer ou par le protocole SMTP utilisé pour nos emails chargés de sens.

Parler d'infrastructure du numérique c'est toujours prendre le risque d'ennuyer son auditoire et de faire peur :

“

On va encore nous parler des autoroutes de l'information, d'accès internet à très haut débit, de la taille des tuyaux, etc.

”

Or je ne parlerai pas de tuyaux, ni d'accès internet à très haut débit, ni de fibre optique ou de Wimax. Non pas que ces questions soient secondaires — elles sont même nécessaires — mais ce ne sont pas les questions qui sont *premières* selon l'ordre des questions qui sont les miennes.

Mais alors, que reste-t-il de l'infrastructure du numérique si on fait abstraction des réseaux de transport ? Eh bien, ce qui reste — le reste qui m'intéresse — ce sont les **réseaux de transferts**. Il s'agira donc ici d'infrastructures de transferts plus que d'infrastructures de transports.

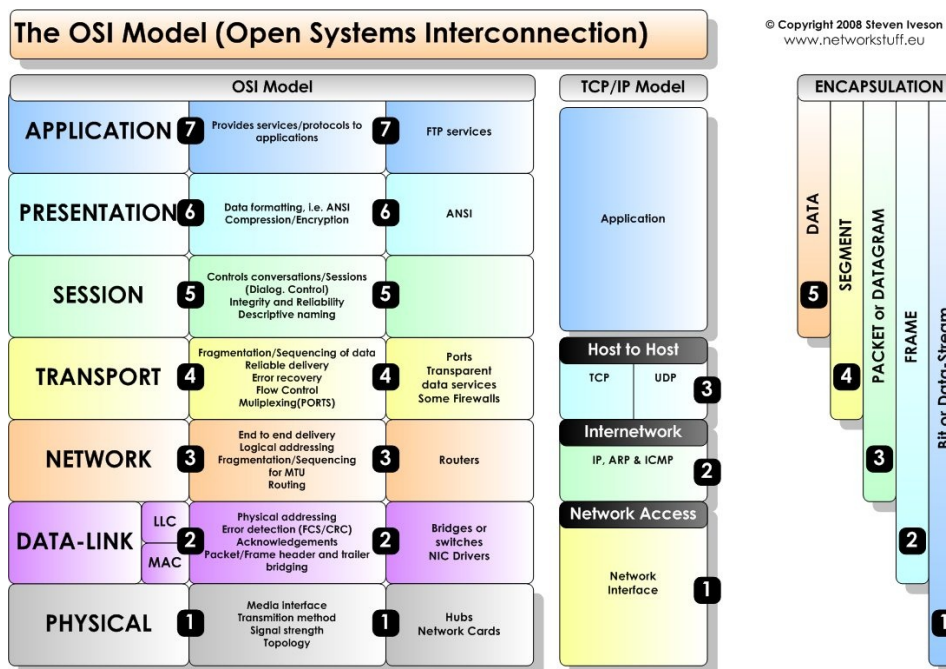
Quelle distinction fais-je entre transport et transfert (Cf **Transfert ou Transport** en 2009) ?

Tout d'abord, et l'on me pardonnera d'évacuer si grossièrement la question, si les deux relèvent de la mobilité et du déplacement, on peut dire que les réseaux de transports déplacent des objets et plus généralement de la **matière**, là où les réseaux de transferts déplacent des *représentations*, des *symboles* et, d'une manière générale du **signifiant**.

N'allez pas croire pour autant que j'oppose les réseaux de transferts aux réseaux de transports. Les *distinguer* n'est pas les *opposer*, et cela d'autant plus que, à ma

connaissance, aucun réseau de transfert n'existe s'il ne s'appuie pas lui-même sur un réseaux de transport.

En informatique, cette articulation entre les différents protocoles de réseaux est illustrée par le modèle en couche OSI. Modèle dans lequel on voit bien que l'ensemble des protocoles qui « changent la donne » sont les protocoles de transferts : SMTP, FTP et, bien sûr, HTTP qui sont les **protocoles applicatifs qui s'occupent des data**. C'est en ce sens que je parle de **Dataware et de Metadataware** à propos des technologies de transferts.



Dans l'ouvrage collectif « **Pour en finir avec la mécroissance** » j'ai présenté cette dimension industrielle de l'infrastructure des réseaux de transferts du numérique qui n'est pas l'infrastructure de transport ; il s'agissait de lutter contre l'incurie d'une idée qui s'était propagée dans l'intelligentsia française, dans la classe politique et dans les discours des média analogiques. Une idée qui présentait le numérique comme l'équivalent du virtuel ; un lieu en dehors des questions d'économies et de politiques industrielles ; ce que l'on nomme à présent la fable de l'immatériel .

Ce qui a été qualifié de virtuel, et qui donc a été manqué, c'est précisément les infrastructures de transferts, celles dont l'usine moderne est le data center (déviante centripète des réseaux distribués). En matière de réseaux de transports du numérique, la France est plutôt bonne. Il est souvent souligné que la qualité du réseau français est bien meilleure que celle du réseau américain. Mais là où ça pêche, si je puis dire, c'est dans les réseaux de transferts qui sont, aujourd'hui encore, en attente d'une politique industrielle. Ne pas faire la distinction entre les infrastructures de transport et les infrastructures de transferts c'est ne pas comprendre la guerre de tranchée que les industries du transport et celles du transfert mènent depuis plusieurs années. Cela se manifeste par exemple lorsque les opérateurs telecom refusent d'investir seuls dans les nouvelles infrastructures de transports sous prétexte que ceux qui vont se connecter à ce réseau de transport vont ensuite être captés par les serveurs de transferts des nouveaux industriels du web, c'est à dire les industriels des technologies de transfert. [Cf les citations des patrons de telecom]

De la même manière, les débats sur la « neutralité du net » relèvent pleinement la distinction entre Transport et Transfert.

Le propre du Transfert

Par ailleurs, puisque nous nous intéressons aux réseaux de transferts, le Littré nous rappelle que « transfert » est un terme d'origine financière et juridique ; on transfère des droits, des actions, des biens et donc des propriétés. Ce qui veut dire que le transfert est le domaine du propre.

Je pense qu'il est inutile de rappeler à quel point les questions juridiques sont en première ligne de la mutation induite par l'émergence des industries de transferts numériques puisque la principale réponse du gouvernement Français aux enjeux des réseaux numériques de transferts a été de criminaliser les pratiques de transferts .

Puisqu'il est question de propre et de propriété, il faut à ce sujet rappeler que la première des propriétés qui est la notre, dans ces réseaux numériques, c'est les données que nous

produisons puisque, avec l'architecture associée du numérique — associée au sens ou l'on est à la fois récepteur et émetteur — chacun peut produire et publier (et même publier à ses dépens).

Or, que font les industries du transfert numérique ? Elles ont tendance à fonctionner précisément sur la base du **transfert nos propres données**, de notre *propre numérique*, de nos traces numériques. Ainsi, la première chose que nous acceptons en rejoignant un service de réseau social privé, ce sont les « Conditions Générales d'Utilisation » en vertu desquelles **nous transférons des droits d'usages sur notre propriété numérique**.

Malheureusement, dans l'économie que nous propose les industriels des réseaux numériques de transferts, il y a toujours le risque qu'en s'appropriant les données des utilisateurs, leur propriété numérique, ces derniers ne deviennent purement et simplement des « **propres à rien** » dans cette logique d'exploitation des données qui vire à la dépossession.

S'**approprier** les réseaux numériques de transferts n'est pas la même chose que s'**adapter** aux réseaux numériques (on reconnaît là le discours latent des propos qui se focalisent sur l'accès internet à haut débit). L'alternative entre adoption du numérique (prendre en soi) et adaptation au numérique (prendre sur soi, comme un fardeau) est celle que Bernard Stiegler présente sous la forme suivante :



« **servitude volontaire automatisée versus économie de la contribution** ».



Article initialement publié sur **le blog** de Christian Fauré, sous le titre "*Le propre du transfert et le transfert du propre (infrastructure studies)*".

Illustration CC Flickr **erix** (cc-by)

AN391

le 27 octobre 2011 - 16:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La distinction hardware/software est en fait très surfaite, et un réseau c'est aussi une écriture avec comme lettres ou mots routers switch cables etc. "des faibles se mettraient à -penser- à la première lettre de l'alphabet qu'ils pourraient vite ruer dans la folie .." écrivait Rimbaud, il faut donc aussi faire attention, mais pas non plus une raison pour divaguer en pseudo intellectualisme ...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

YASSI

le 28 octobre 2011 - 14:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Traiter du "transfert" d'informations n'amène pas forcément à la psychanalyse... Bien qu'accrochant le lecteur dans le titre, ce niveau de fonctionnement mental n'est pas vraiment traité dans l'article, qui reste superficiel. Pourtant le bouleversement de l'organisation sociale, la transformation du mode relationnel et la réorganisation de l'intime sont des faits bien réels, peu traités effectivement. Sur Le blog lapartmanquante.wordpress.com, rubrique "Flux du langage", une analyse intéressante en plusieurs chapitres pour approfondir la réflexion.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MARCUZ

le 4 novembre 2011 - 18:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Gorz, in L'immatériel

“Le capitalisme cognitif fonctionne de manière différente du capitalisme tout court. Il a à répondre à une situation inédite. La force productive principale, la connaissance, est un produit qui en grande partie résulte d'une activité collective non rémunérée, d'une "production de soi" ou "production de subjectivité". Elle est en grande partie "intelligence générale", culture commune, savoir vivant et vécu. Elle n'a pas de valeur d'échange, ce qui signifie qu'elle peut en principe être partagée à loisir, au gré de chacun et de tous, gratuitement, sur Internet notamment.

Mais la vraie nouveauté, "révolutionnaire", est encore ailleurs : c'est que la connaissance, séparée de tout produit dans lequel elle a été, est ou sera incorporée, peut exercer en et par elle-même une action productive sous la forme de logiciels. Elle peut organiser et gérer les interactions complexes entre un grand nombre d'acteurs et de variables ; concevoir et conduire des machines, des installations et des systèmes de production flexibles, bref jouer le rôle d'un capital fixe en substituant du travail stocké à du travail vivant, matériel ou immatériel. Le coût marginal des logiciels étant très faible ou même négligeable, elle peut économiser beaucoup plus de travail qu'elle n'en a coûté, et cela dans des proportions gigantesques, inimaginables il y a peu de temps encore.

*Et cela signifie que si elle est, certes, source de valeur, elle **DETRUIT PLUS DE VALEUR QU'ELLE NE SERT A EN CREER**. Autrement dit : elle économise des quantités immenses de travail social rémunéré et par conséquent diminue ou même annule la valeur d'échange monétaire d'un nombre croissant de produits et de services.*

La connaissance ouvre donc la perspective d'une évolution de l'économie vers une économie de l'abondance, ce qui veut dire aussi vers une économie où la production, demandant de moins en moins de travail immédiat, distribue de moins en moins de moyens de paiement. La valeur d'échange des produits tend à diminuer et à entraîner, tôt ou tard, la diminution de la valeur monétaire de la richesse totale produite, ainsi que la diminution du volume des profits. L'économie de l'abondance tend vers elle-même vers une économie de la gratuité et vers des formes de production et de coopération, d'échanges et de consommation fondées sur la réciprocité et la mise en commun ainsi que sur de nouvelles monnaies.

Le capitalisme cognitif est la crise du capitalisme tout court.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE